

## Action n° 3.1 *Gestion des milieux associés à la forêt*

**Priorité :  
faible**

<b>Objectif général</b>	<b>A</b> : Maintenir les habitats naturels et les espèces d'intérêt communautaire dans un état de conservation favorable
<b>Objectif de développement durable</b>	<b>A6</b> : « Préserver les habitats des chiroptères, et éviter toute perturbation du réseau karstique et des espèces associées, particulièrement en période de reproduction »
<b>Habitats d'intérêt communautaire concernés</b>	- Habitats d'espèces : habitats non forestiers des chiroptères - Clairières, mares, prairies et cultures de lisière, chemins, dessertes et places de dépôt
<b>Espèces d'intérêt communautaire concernées</b>	- Tous les chiroptères d'intérêt communautaire
<b>Territoires concernés</b>	Ensemble du site Natura 2000
<b>Surface concernée</b>	À évaluer
<b>Objectifs quantitatifs de l'action</b>	Inventaire réalisé à n + 3 Sélection des clairières à restaurer ou à créer à n + 4
<b>Objectifs qualitatifs de l'action</b>	Asseoir un réseau de clairières forestières favorables aux chiroptères

### JUSTIFICATION DE L'ACTION

L'habitat des chiroptères est constitué de zones boisées de différents types et de structures de zones ouvertes, avec une affinité particulière pour les lisières et les clairières intraforestières ou bordant les massifs. Tous ces éléments sont interdépendants et nécessaires pour la constitution d'un habitat global favorable aux chiroptères.

195

Toutefois la localisation de ces sites sur le territoire de la Braconné, la manière dont ils sont exploités par les chiroptères et les caractères déterminant cette utilisation sont encore mal connus.

### DESCRIPTION DE L'ACTION

## ENGAGEMENTS RÉMUNÉRÉS

### Actions à mettre en œuvre

- Inventaire des milieux remarquables et étude de leur rôle dans le cycle de vie des différentes espèces de chiroptères. Détermination des facteurs favorables aux chiroptères.
- Sélection des clairières à restaurer ou à créer ; les sites où un milieu calcicole d'intérêt est susceptible de s'installer après ouverture seront choisis préférentiellement.
- Création de milieux associés à la forêt favorables aux chiroptères.

Il s'agit de l'ouverture de clairières intraforestières. Cette opération devra être précédée d'une étude pour ne pas qu'elle génère d'effets néfastes sur les habitats d'intérêt communautaire ou sur les habitats d'espèces.

- Gestion et entretien des milieux associés :
  - o Maintien de l'ouverture par fauche avec exportation, dans le but d'éviter l'embroussaillage et le développement d'un taillis ou de fourrés hauts.
  - o Fauche différenciée au niveau des lisières (Cf. action "Modelage de lisières étagées et diversifiées").
  - o L'entretien par fauche interviendra tous les 3 ans à partir de l'ouverture ou de la restauration des clairières ; cette fréquence sera de 5 ans pour les lisières.
  - o Entretien/restauration des mares temporaires et de la mare de la Fausse Poulette.
  - o Ne pas modifier le couvert forestier autour des cavités dans un rayon de 50 m (afin de maintenir une ambiance forestière ainsi que des zones de chasse en sortie de cavité "préparant" ainsi l'activité nocturne des individus).

#### **Modalités de mise en œuvre**

- Les clairières créées doivent avoir une superficie maximale unitaire de 1 500 m<sup>2</sup>.
- Plusieurs clairières peuvent être créées dans le même peuplement forestier à condition de ne pas dépasser une surface cumulée de trouée supérieure à 15 % de la surface totale du peuplement considéré.
- Maintenir le peuplement périphérique existant sur au moins 20 m de largeur pendant la durée du contrat.
- Préserver les fourrés de Spirée à feuilles de millepertuis (*Spiraea hypericifolia* L. subsp. *Obovata*) lors des travaux.

196

## **CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXÉCUTION**

Constitution d'un dossier d'autorisation de défrichement pour l'ouverture de clairières.

### **PLANIFICATION**

Cette action n'est pas soumise à une chronologie particulière par rapport à d'autres actions. Elle peut être engagée à tout moment.

### **OUTILS**

Contrat Natura 2000, charte Natura 2000, animation du DOCOB (pour les inventaires).

### **ACTEURS CONCERNÉS**

ONF, Propriétaires privés, Animateur du DOCOB.

## COÛTS ET PLAN DE FINANCEMENT

### Budget prévisionnel sur 5 ans :

Actions	Quantité estimée	Coût unitaire	Coût total
Diagnostic préalable des milieux associés à la forêt	10 hj	400 €/hj	4 000 €
Travaux de création et d'entretien de clairières	10 ha	5 000 €/ha	50 000 €
Entretien/restauration des mares temporaires et de la mare de la Fausse Poulette	5 mares	1 000 €/mare	5 000 €
<b>Total :</b>			<b>59 000 €</b>

**Financeurs potentiels** : État, Europe

## STRUCTURES RESSOURCES

Charente Nature, Groupe chiroptérologique.

## INDICATEURS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DE LA MESURE

Cf. page suivante.

197

## FICHES ACTION LIÉES OU COMPLÉMENTAIRES

3.2.

Indicateurs de mise en œuvre		Indicateurs d'évaluation			
Quantitatifs	Qualitatifs	Pertinence	Efficacité	Effizienz	Cohérence
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Nombre de contrats Natura 2000 et de Chartes Natura 2000 signés et surfaces de milieux visés correspondantes</b> → chiffres annuels et cumulés - Fréquence : annuelle - Échelle : site Natura 2000</li> <li>• <b>Coût généré par entité restaurée ou créée et temps passé</b> → montant € HT / ha → nombre de jours / ha - Fréquence : annuelle - Échelle : parcelle</li> <li>• <b>Temps passé en faveur des milieux associés à la forêt, favorables aux chiroptères</b> → nombre de journées pour les inventaires - Fréquence : annuelle - Échelle : site Natura 2000</li> </ul>	<p>Désignation d'un opérateur pour les contrats Natura 2000 forestiers et les Chartes Natura 2000</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Oui / non</b> <b>A l'échelle de la parcelle</b></li> <li>• <b>Évolution des milieux visés par l'action :</b> → relevé des caractéristiques - Fréquence : annuelle</li> <li>• <b>A l'échelle du site</b></li> <li>• <b>Évolution des superficies occupées par les milieux annexes</b> - Fréquence : annuelle</li> <li>• <b>Évolution de la qualité des milieux annexes existants</b> - Fréquence : n+5</li> <li>• <b>Évolution des populations de chiroptères, utilisation des sites créés ou gérés</b> - Fréquence : n+5</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Surface de milieux annexes sous contrat Natura 2000 ou Charte Natura 2000 et nombre de contrats</b> → % de l'objectif atteint - Fréquence : annuelle - Échelle : site Natura 2000</li> <li>• <b>Réalisation et importance des inventaires</b> → réalisation effective des inventaires → résultats des inventaires → temps consacré - Fréquence : annuelle - Échelle : site Natura 2000</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Oui / non</b> <i>Points analysés :</i> → moyens (humains et financiers) mis en œuvre par rapport au prévisionnel → efficacité de la mesure (oui / non) - Fréquence : annuelle - Échelle : site Natura 2000</li> <li>• <b>Temps passé pour la signature d'un contrat ou d'une Charte Natura 2000</b> → nombre de journées d'animation / contrat ou Charte - Fréquence : annuelle - Échelle : site Natura 2000</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Concordance avec d'autres politiques (document d'urbanisme, DFCI, aménagement forestier) ? (oui/non)</b></li> <li>• <b>Concordance avec les autres actions ? (oui/non)</b> - Fréquence : n+5 - Échelle : site Natura 2000</li> </ul>

**Action n° 3.2**

**Modelage de lisières étagées et diversifiées**

**Priorité : forte**

<b>Objectif général</b>	A : Maintenir les habitats naturels et les espèces d'intérêt communautaire dans un état de conservation favorable
<b>Objectif de développement durable</b>	A2 : « Favoriser la dynamique des ourlets associés aux pelouses » A5 : « Préserver la naturalité des hêtraies neutrophiles, des chênaies-hêtraies et des faciès de substitution en faveur des coléoptères saproxyliques et des chiroptères »
<b>Habitats d'intérêt communautaire concernés</b>	- Ourlet xérophile thermophile (6210)
<b>Espèces d'intérêt communautaire concernées</b>	- Tous les chiroptères d'intérêt communautaire
<b>Territoires concernés</b>	L'ensemble du site Natura 2000
<b>Surface concernée</b>	Environ 2 % des futaies régulières de Chênes et des futaies hétérogènes mélangées soit environ 20 ha.
<b>Objectifs quantitatifs de l'action</b>	Développement de lisières favorables à la biodiversité et au bon état des peuplements
<b>Objectifs qualitatifs de l'action</b>	Développer et optimiser le potentiel écologique de milieux de transition favorables aux chiroptères et à la diversité biologique en général.

**JUSTIFICATION DE L'ACTION**

199

Les lisières, espaces de transition entre le milieu forestier et des espaces plus ouverts (chemins, routes, clairières, champs, prairies,...), sont des zones très importantes du point de vue biologique. Riches en espèces des deux milieux qu'elles bordent, elles constituent des corridors de déplacement ou de nourrissage pour la faune en général et plus particulièrement pour les chauves-souris. Leur intérêt pour la protection du peuplement face au vent a également été démontré. Il faut aussi noter que dans les secteurs favorables, l'habitat de transition "ourlet xérophile thermophile", se développera grâce aux différentes interventions.

Toutefois pour assurer pleinement leurs différentes fonctions, les lisières seront plus efficaces si elles ont une structure étagée (plusieurs strates) et une composition diversifiée. À l'échelle du site, les lisières doivent aussi présenter des configurations et des faciès différents.

Il peut également être intéressant de préserver des zones plus fermées, habitats privilégiés des espèces forestières d'intérieur.

La gestion des lisières doit donc faire l'objet d'une réflexion globale à l'échelle du massif forestier.

**DESCRIPTION DE L'ACTION**

L'ensemble des interventions a pour but de favoriser des lisières progressives constituées d'une strate herbacée d'abord, d'une strate arbustive ensuite pour enfin arriver au peuplement forestier à proprement parler.

La largeur de la bande sur laquelle la transition devra être progressive depuis l'ourlet herbacé jusqu'au manteau forestier est comprise entre 5 et 30 m.

## ENGAGEMENTS RÉMUNÉRÉS

### Actions à mettre en œuvre

- Réalisation d'un diagnostic écologique à l'échelle du massif forestier pour localiser les lisières les plus intéressantes et à travailler en priorité, la configuration optimale étant une orientation Sud-Est pour le meilleur apport de lumière.
- À l'occasion d'interventions sylvicoles dans les parcelles, un traitement particulier sera réservé aux lisières afin de leur donner progressivement la structure recherchée.
- L'entretien courant des lisières comprendra :
  - o des interventions sylvicoles de type jardinatoire dans le manteau forestier,
  - o un rajeunissement périodique des fourrés et arbustes (ourlet buissonnant) par recépage par portion tous les 8 à 15 ans (en fonction de la croissance des espèces) selon une programmation pluriannuelle permettant de garantir une structure irrégulière des lisières dans leur longueur. Des surréserves isolées pourront être conservées. L'ourlet buissonnant devra conserver une largeur minimale de 5 m.
  - o fauche tardive (1<sup>er</sup> septembre) annuelle et/ou biennale de l'ourlet herbacé.
- Préserver les fourrés de Spirée à feuilles de millepertuis (*Spiraea hypericifolia* L. *subsp. Obovata*) lors des travaux.

200

## CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXÉCUTION

Respect du règlement DFCI.

### PLANIFICATION

La coupe de grands arbres sera ponctuelle et sera la première intervention à réaliser.

### OUTILS

Contrat Natura 2000, charte Natura 2000.

### ACTEURS CONCERNÉS

ONF, CRPF, Propriétaires privés, Agriculteurs.

### COÛTS ET PLAN DE FINANCEMENT

**Coût indicatif unitaire prévisionnel :**

Plafond de 2 000 € / ha ou bien de 30 € / mètre linéaire.

**Budget prévisionnel sur 5 ans :**

Actions	Surface concernée estimée	Coût unitaire	Coût total
Diagnostic écologique préalable			400 €
Marquage d'une coupe	20 ha	200 €/ha	4 000 €
Coupe jardinatoire	5 ha	1 000 €/ha	5 000 €
Recépage	5 ha	1 000 €/ha	5 000 €
Fauche avec exportation	5 ha	3 000 €/ha	15 000 €
		<b>Total</b>	<b>29 400 €</b>

**Financeurs potentiels :** État, Europe

**STRUCTURES RESSOURCES**

ONF (retour d'expérience).

**INDICATEURS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DE LA MESURE**

Cf. page suivante.

201

**FICHES ACTION LIÉES OU COMPLÉMENTAIRES**

1.1 ; 1.2 ; 1.3 ; 3.1.

Indicateurs de mise en œuvre		Indicateurs d'évaluation			
Quantitatifs	Qualitatifs	Pertinence	Efficacité	Effizienz	Cohérence
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Nombre de contrats Natura 2000 et de Chartes Natura 2000 signés et surfaces de lisière travaillée correspondantes</b> → <i>chiffres annuels et cumulés</i> - Fréquence : annuelle - Échelle : site Natura 2000</li> <li>• <b>Coût généré par entité travaillée et temps passé</b> → <i>montant € HT / ha</i> → <i>nombre de jours / ha</i> - Fréquence : annuelle - Échelle : parcelle</li> <li>• <b>Temps passé sur le travail des lisières</b> → <i>nombre de journées / ha restaurés</i> - Fréquence : annuelle - Échelle : site Natura 2000</li> <li>• <b>Temps passé pour la signature d'un contrat ou d'une Charte Natura 2000</b> → <i>nombre de journées d'animation / contrat ou Charte</i> - Fréquence : annuelle - Échelle : site Natura 2000</li> </ul>	<p>Désignation d'un opérateur pour les contrats Natura 2000 forestiers et les Chartes Natura 2000</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Oui / non</b>  <b>À l'échelle de la parcelle</b></li> <li>• <b>Évolution de la lisière travaillée</b> : diversité floristique, typicité, état de conservation, intérêt patrimonial → <i>relevé phytosociologique (un par zone concernée)</i> - Fréquence : annuelle</li> <li> <b>À l'échelle du site</b></li> <li>• <b>Évolution des linéaires de lisières étagées et diversifiées</b> → <i>comparaison des relevés phytosociologiques annuels</i> - Fréquence : annuelle</li> <li>• <b>Évolution de la fréquentation par les populations animales visées</b> (chiroptères) - Fréquence : annuelle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Linéaires de lisières sous contrat Natura 2000 ou Charte Natura 2000 et nombre de contrats</b> → <i>% de l'objectif atteint</i> - Fréquence : annuelle - Échelle : site Natura 2000</li> <li>• <b>Linéaires de lisières étagées et diversifiées</b> - Fréquence : annuelle - Échelle : site Natura 2000</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Oui / non</b>  <i>Points analysés :</i> → <i>moyens (humains et financiers) mis en œuvre par rapport au prévisionnel</i> → <i>efficacité de la mesure (oui / non)</i>  - Fréquence : annuelle - Échelle : site Natura 2000</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Concordance avec d'autres politiques (document d'urbanisme, DFCI, aménagement forestier) ? (oui/non)</b></li> <li>• <b>Concordance avec les autres actions ? (oui/non)</b> - Fréquence : n+5 - Échelle : site Natura 2000</li> </ul>